

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 21

Procurations : 3

Excusés : 3

Absents : 2

L'An deux mil vingt-cinq

Le : 09 avril

Le Conseil Municipal de la Commune du Bugue dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Médiathèque Gérard Fayolle, salle Jean Monestier, sous la présidence de Serge LÉONIDAS.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01 avril 2025

PRÉSENTS : Serge LÉONIDAS, François GENESTE, Joëlle VIGNAL, René ROUSSEAU, Jacques VINCIGUERRA, Yolande GENESTE, Michel BLONDEAU, Françoise MONTEIL, Jean-Claude LESIZZA, Christelle MIQUEL, Joëlle GONTHIER, Bernard CROUZET, Jean TOURNIÉ, Alain RÉVOLTE, Jean-Louis PICARD, Sylvia DUPONT, Gérard LABROUSSE, Francis VUCKO

**EXCUSÉS : Danièle GOUAUD, mandat à Jean TOURNIÉ
Jean-Luc COUDEYRAT, mandat à Jacques VINCIGUERRA
Jean-Pierre BARSE, mandat à Joëlle VIGNAL**

ABSENTS : Anne-Gaëlle ARAYE, Aymeric GODFRIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean TOURNIÉ

D2025-35

Objet : Modification des durées d'éclairage de points lumineux sur certains secteurs de la Commune

Monsieur le Maire rappelle que la première action de modification de durée de l'éclairage public de la ville a été engagée par délibération du 17 décembre 2021.

Dans le cadre du Plan de sobriété énergétique, Monsieur le Maire propose de poursuivre la démarche de réduction de consommation électrique en modifiant les horaires d'extinction de l'éclairage public sur certains secteurs de la Ville, sur les armoires suivantes :

N° armoires	Noms d'armoires
309	La Gardelle
989	Terre Fontenille
167	Les Galinats
15	La Gare
692	Grand Camp
138	Bessade Haute
319	Les Egarots
615	Bellevue
294	La Terrasse
204	Le Bout du Pont
85	Les Grausses
19	Zone Artisanale
100	ZA2
238	La Rivière
CAMP	Camping – Salle Eugène Le Roy

AR Prefecture

024-212400675-20250409-2025_35-DE
Reçu le 10/04/2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur les modifications indiquées ci-dessus et charge Monsieur le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de ces mesures et en particulier les lieux concernés.

POUR : 21 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

***Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.***

*Pour copie conforme :
En Mairie, le 10 avril 2025*

*Le Maire,
Serge LÉONIDAS*



AR Prefecture

024-212400675-20250409-2025_35-DE
Reçu le 10/04/2025